

Réf: Dossier 262482

Avis de constitution

SOCIETE « NEW SEASON »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU, Lot
415, Ilot 49

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 24 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEW SEASON »

Objet : BTP, PROMOTION IMMOBILIERE, ACHAT/VENTE DE TERRAIN, LOTISSEMENT, ACHAT VENTE ET LOCATION D'APPARTEMENTS, FOURNITURE DE BUREAU, HOTELLERIE, ACHAT/VENTE ET LOCATION DE VEHICULES, ACTIVITES DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU, Lot
415, Ilot 49

Dirigeant(s) M NOMEAGNE NJEUKAM LIONEL AURELIEN

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06449 du 08/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79539/GTCA/RC/2023 du 08/11/2023

